

Relevé de conclusions – réunion mensuelle N° 17 Veille Citoyenne BRD **Jeudi 2 juin 2022 (salle Letrat Tignieu-Jameyzieu)**

Participants : Michel, Martine, Ludovic, Hervé, Geneviève, Yvan, Jean Paul

Excusés : André, Jeannine, Bruno, Rudy, Catherine, Bernadette, Anna.

Actualités de VC-BRD et du territoire

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de LYSED

Il sera arrêté lors de la prochaine réunion du Conseil communautaire qui se tiendra fin juin ou début juillet prochain. Puis va suivre une phase de consultation, des instances institutionnelles, et du public (modalités non définies à ce jour).

Implication de Veille Citoyenne dans l'événement « Mai à vélo » organisé par la commune de Tignieu-Jameyzieu le 22 mai

Veille Citoyenne a, comme prévu, animé un atelier d'autoréparation vélo et un parcours vélo enfants (matériel nécessaire à ce parcours prêté par l'Ageden).

L'atelier vélo n'a pas désempli, mais la participation au parcours enfants a été relativement faible. Hervé est un peu déçu de la faible participation des habitants : problème de communication tardive ? Le dimanche AM n'est peut-être pas le meilleur moment ? Mais c'était la première fois que la commune organisait ce type de manifestation. Ludovic précise que toutes les formations « Réparation vélos » explosent un peu partout.

Fête des Possibles du 24 septembre 2022

Le programme est en cours de finalisation et la communication va être lancée dans les prochaines semaines (ouverture d'un compte Facebook, article dans la revue intercommunale de LYSED de fin juin, ...). VC BRD sera la structure porteuse du collectif pour les formalités administratives et André assurera le secrétariat.

Visite d'une unité de méthanisation

La visite du site de méthanisation Méthamoly de Saint Denis sur Coise (Loire) s'est tenue le 24 mai, avec une vingtaine de participants.

Les participants (dont environ la moitié de Veille Citoyenne) ont pu se rendre compte de la réalité d'une unité en service, grâce aux nombreuses explications du président de la SAS Méthamoly qui conduisait la visite et des 2 représentants de GRDF.

Cette visite nous conforte sur l'intérêt de tels projets sur notre territoire et nous espérons qu'elle permettra de faire évoluer la vision des habitants et élus qui s'y opposent.

Voir l'article relatant cette visite sur le site internet de Veille Citoyenne : <https://www.veille-citoyenne-brd.fr/index.php/l-actualite/99-visite-d-une-unite-de-methanisation>

Ludovic est allé rediscuter avec les agriculteurs porteurs du projet de méthanisation de Janneyrias, qui étaient présents à cette visite. Leur plan de financement n'est pas bouclé.

Enquête publique sur la révision du PLU de Janneyrias

Cette enquête publique a eu lieu du 19 avril au 20 mai.

Veille Citoyenne a fait part de ses observations et propositions sur les points principaux suivants concernant les déplacements mode doux :

- Besoin d'une politique de déplacements mode doux dans le PLU, ce qui n'est pas le cas
- Besoin d'un réseau maillé de pistes cyclables
- Déplacements mode doux uniquement traités dans le PADD sous forme d'une liste de liaisons : proposition d'avoir dans le PLU un document spécifique sur les déplacements mode doux sous forme d'un document d'Orientations d'Aménagements et de Programmation (OAP), comme par exemple la commune de Tignieu-Jameyzieu l'a fait dans son PLU

Inauguration du secteur Pont de Lagnieu – Pont de Loyettes de la ViaRhôna le 25 mai

Comme nous l'avons déjà constaté dans les prises de position exprimées par les élus des Balcons du Dauphiné dans les réunions du Conseil Communautaire, le développement du vélo est vu presque uniquement sous l'angle du tourisme. Cela paraît normal dans le discours de Frédérique Luzet, Vice-présidente des Balcons en charge du tourisme, mais l'est beaucoup moins dans celui d'Alexandre Bolleau, Vice-président en charge de la mobilité. Pratiquement personne parmi la dizaine d'élus intervenant lors de cette inauguration n'a évoqué l'usage utilitaire et quotidien du vélo. On en vient à se demander pourquoi les Balcons du Dauphiné ont pris il y a presque 1 an la compétence mobilité.

La seule annonce faite par Alexandre Bolleau concerne la mise en place début juin d'une aide à l'achat de vélos à assistance électrique (VAE).

Jean Paul précise que les choses avancent dans les discussions Balcons/CAPI, pour une liaison verte (la voie verte de la Bourbre) jusqu'à Arandon. Et Alexandre Bolleau a utilisé comme argument en faveur de ce projet, la possibilité d'y circuler pour des trajets domicile-travail. Jean Paul va par ailleurs nous envoyer des données sur l'impact économique très important du vélo tourisme

ViaRhôna sur LYSED

La piste cyclable entre Chavanoz et Anthon est terminée et les travaux de celle entre Anthon et Villette d'Anthon sont en cours. A noter l'installation en cours d'un feu tricolore au niveau de la traversée de la RD 517 en sortie de Chavanoz et d'un plateau surélevé au niveau de la traversée de la RD 517 à l'entrée de Villette d'Anthon.

Martine et Ludovic ont apporté des éléments montrant le caractère aberrant du tracé actuel et Ludovic va préciser les choses sur un plan du tracé. Geneviève précise que si le temps de trajet est trop long (très supérieur au temps de trajet en voiture), les riverains ne l'emprunteront pas pour des trajets domicile-travail ou pour aller faire les courses. De même, des pentes trop fortes arrêteront des cyclistes non aguerris.

Schéma local de déplacement sur l'Agglo pontoise

Nous nous sommes étonnés auprès du président du SYMBORD en janvier dernier de l'absence de lancement de ce schéma prévu dans le SCoT. Une résolution a été prise lors de la réunion du Conseil Syndical du 17 mars du SYMBORD demandant à son président d'organiser une réunion des 2 intercommunalités pour prendre connaissance de leur position quant à cette étude, et définir les modalités de son lancement et de son organisation. Selon les informations que nous avons pu obtenir ces derniers jours, cette réunion ne s'est toujours pas tenue. On peut se donner encore quelques semaines avant d'intervenir à nouveau (courrier à la Sous-Préfète par exemple).

Point d'information ajouté par Jean Paul.

L'APIE (association environnementale sur la CAPI) va organiser une Vélo parade un vendredi soir de 18h à 20h. Il s'agit d'obtenir une interdiction de circulation en voiture sur un trajet de 5 km dans la ville et de rassembler le plus de cyclistes possible afin de montrer que la voirie concerne également les vélos. Interview de Jean Paul cet après-midi pour un article du DL.